

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 06/03/2019 de 19h à 22h

Participants : 22

Lieu : Salle de Saint Macaire

Référent : Guillaume Secrétaire : Alice

Modérateur(s) : Sébastien

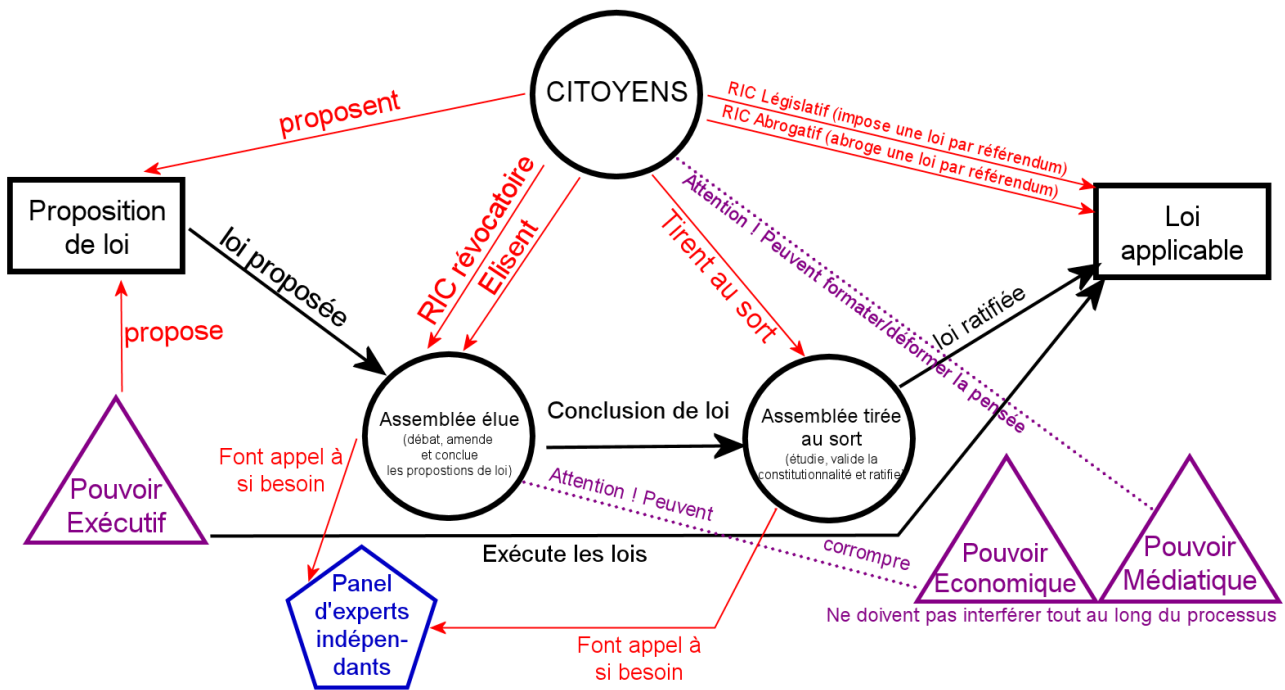
Ordre du jour

- acceptation du compte rendu du 27 février 2019
- Suite du débat sur la mise en place d'un nouveau système législatif
-

1. acceptation du compte rendu du 27 février 2019

22 présents 11 pour 9 abstention 0 contre

2. Suite du débat sur la mise en place d'un nouveau système législatif



Le référant rappel ce qui a été dit la semaine précédente.
Remplacer le système législatif en place où le citoyen à toute sa place.

Mettre en place un système qui permet d'éviter l'intervention des médias sur les futurs projets de lois.
Nommer ou élire des experts pour expliquer objectivement les projets de lois.
Plusieurs questions sont posées sur les conditions du tirage au sort :
élus uniquement ou citoyens ?
Ou les deux ?
Quelles seraient les limites géographiques ?

Ne pas passer par les médias reviendrait à tuer la communication et l'information, mais il faudrait leur imposer un temps de parole défini sur chaque projet de loi et que les éditorialistes ne soient plus considérés comme des journalistes.
Mettre en place une démocratie participative afin que les citoyens puissent émettre un avis sur les choix que font les députés.

Plusieurs propositions d'assemblées :

1- créer une assemblée d'élus qui rendent compte à une assemblée tirée au sort et c'est l'assemblée tirée au sort qui vote la loi. (Le compte rendu d'élus leur est donné au dernier moment pour éviter l'intervention et la pression des lobbies)

2- créer une assemblée (tirage au sort uniquement) avec un bureau d'expert disponible

3- mixer les deux propositions ci dessus

Pour les assemblées représentatives :

→ chaque élu devrait être accompagné par un citoyen tiré au sort.

→ élection pour un mandat impératif (un seul sujet bien défini) et non pour un mandat représentatif

Mise en place d'un collectif médiatique avec un représentant élu par les citoyens. Ce collectif serait une institution qui ne prendrait pas la parole mais qui organiserait les débats. Cela permettrait de faire vivre la démocratie par les médias.

Créer une éducation aux médias,
favoriser l'indépendance de la presse plutôt que la censure,
revaloriser le métier de journaliste

Comment faire ?

→ financement public des médias indépendants

→ éradication des grands groupes médiatiques (lagardere, bouygues, vivendi, télégramme...)

Prochaine assemblée le mercredi 13 février 2019 à 19 h 00 à la salle de Saint Macaire.

Fin de séance.

Les secrétaires
Nicolas/Alice

Corrigé par le référent
Guillaume

**Ceci est uniquement un projet de compte-rendu
devant être adopté lors de l'assemblée du
03/04/2019**